



COMPTE RENDU

Date : 17 & 18 avril 2025

Objet/sujet : Réunion plénière de la Direction fédérale collégiale (DFC)

DFC PLÉNIÈRE - 17 & 18 AVRIL 2025

Présentiel : Nicole DELAMARE, Michelle DELGADO, Cathy DENIS, Véronique FATIER, Antonio FONSECA, Thomas FONTENELLE, Violaine LITZLER, Céline MACHADO, Victoria MONTUSCHI (assistante de direction), Franck SANTOS, Thomas VALLE

Visioconférence : Bérénice CARTIER CADERON, Mohammed DEBBOUZA, Anne-Laure GOULFERT, Alexia MARANDEL, Robert PEIRON

Excusé : Pascal BLANCHET

Contexte

Elections au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Le 19 juin prochain aura lieu l'Assemblée générale électorale du CNOSF. A cette occasion une nouvelle présidence et un nouveau conseil d'administration seront élus. Il y a quelques semaines encore, Didier SEMINET, président de la Fédération Française du Baseball et Softball, et Cédric GOSSE, président de la Fédération Française de Triathlon, présentaient leur candidature à la présidence du CNOSF. Ce dernier s'est retiré après que Amélie OUDEA-CASTERA, ex-ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ait présenté sa candidature à la présidence du CNOSF.

Par la suite, Amélie OUDEA-CASTERA et Didier SEMINET ont séparément demandé à rencontrer la co-présidence de la FSGT dans le cadre de leurs candidatures.

Elections au Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

Depuis 2022, Violaine LITZLER, trésorière fédérale et coordinatrice de l'Espace fédéral des pratiques partagées Handi-valides, siège au Conseil d'administration (CA) du CPSF au titre de la FSGT. Le 20 mai prochain, se tiendra l'Assemblée générale du CPSF qui procédera au renouvellement du CA et de la présidence du CPSF.

L'AG du CPSF élira quatre administrateur·rices, deux de chaque sexe, dans la catégorie des fédérations parasportives (qui concerne la FSGT). Marie-Amélie LE FUR, l'actuelle présidente se représente à la présidence du CPSF. Violaine LITZLER, quant à elle, a exprimé sa volonté de renouveler son engagement pour la FSGT au sein du CA du CPSF, une candidature validée par la DFC.

Plan sportif fédéral (PSF)

L'Agence Nationale du Sport (ANS) a récemment notifié aux fédérations sportives agréées, dont la FSGT, l'enveloppe globale allouée à la campagne du PSF 2025 (Plan sportif fédéral).

Pour rappel, l'enveloppe PSF allouée à la FSGT est intégralement consacrée au financement des projets des structures territoriales de la FSGT et des clubs affiliés qui en font la demande et s'inscrivant dans les orientations du PSF fixées par la FSGT en articulation avec celles de l'ANS.

Pour 2025, le budget alloué, par l'ANS aux PSF des fédérations connaît une baisse de 7%, passant de 75 millions d'euros à 70 millions d'euros. Les 5 millions manquants sont fléchés sur la professionnalisation dans le sport.

Par la suite, le montant attribué à chaque fédération sportive a été défini suivant l'évaluation des campagnes PSF de chacune d'entre elles. Cette évaluation pouvant entraîner une baisse inférieure ou supérieure aux 7% de la baisse globale. Pour 2025, l'enveloppe attribuée par l'ANS à la FSGT s'élève à 709 000 euros au lieu de 752 800 euros, ce qui correspond à une baisse de 43 800 euros (- 5,82%), soit une baisse "bonifiée" par rapport à la baisse moyenne générale annoncée. (- 7 %).

Calendrier des réunions de la DFC pour 2025/2026

Dans un but de préparer au mieux la saison prochaine avec l'ensemble des parties prenantes, la coordination de la DFC a préparé une ébauche de calendrier des réunions de la DFC pour la saison 2025/2026.

De cette présentation sont nées des réflexions concernant le rythme des réunions et leur forme. A l'avenir, il serait préférable de faire des réunions toutes les 6 semaines permettant de ne pas trop solliciter les personnes impliquées en raison de leur travail ou de leurs obligations personnelles. Cependant il a été recommandé de se réunir en visioconférence toutes les trois semaines afin de ne pas prendre de retard sur les sujets à traiter et de garantir une dynamique de travail en équipe de la DFC. Pour celles et ceux en situation d'activité professionnelle, la possibilité de prise en charge par la fédération des jours pris a été évoquée.

Communiqué sur le port du voile

Le 18 février 2025, le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi visant à « assurer le respect du principe de laïcité dans le sport » et à interdire notamment le port du voile dans les compétitions sportives organisées par les fédérations délégataires, y compris au niveau amateur.

La DFC va diffuser prochainement un communiqué pour rappeler l'opposition de la FSGT à cette proposition de loi et plus généralement sur son refus de toute forme de discrimination dans le sport.

Bilan de l'Assemblée Générale

Ressentie sur l'AG

Présent-es : Zineb AJARAAM, Timothée BRUN, Simon CHAVIER, Nicole DELAMARE, Michelle DELGADO, Cathy DENIS, Lucie DOYEN, Véronique FATIER, Antonio FONSECA, Marie LEE, Steven LEGAUX, LITZLER, Céline MACHADO, Victoria MONTUSCHI (assistante de direction), Antoine PETITET, Fanny PASCUCI, Franck SANTOS, Thomas VALLE

En visioconférence : Arnaud BERTHIER (Ligue Sud PACA), Bérénice CARTIER-CADERON, Mohammed DEBBOUZA, Anne-Laure GOULFERT, Gérard MALAGOLI (Ligue Sud PACA), Robert PEIRON

Excusé-es : Clémence BEAUFRERE, Pascal BLANCHET, Thomas FONTENELLE, Alexia MARANDEL

Du 28 au 30 mars 2025 s'est tenue l'Assemblée Générale de la FSGT à Ramatuelle (83), co-organisée par la Ligue Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de la FSGT et le Siège fédéral.

“Comment décririez-vous l’assemblée générale 2025 de la FSGT ?”



Du point de vue de la Ligue Sud PACA, de la DFC et des salarié-es impliqué-es, l’événement est globalement perçu comme une réussite. Le choix du site, combinant hébergements, espaces de travail et restauration en un même lieu, a grandement facilité l’organisation. L’accueil chaleureux de l’équipe de Léo Lagrange a également été salué. La répartition claire et anticipée des missions entre les militant-es de la Ligue et du siège fédéral a contribué au bon déroulement de l’ensemble.

“Quels sont, selon vous, les axes d’amélioration à prévoir ?”



Plusieurs axes d’amélioration ont été identifiés. Le site, bien que satisfaisant une fois sur place, s’est révélé difficile d’accès en transports en commun. Cela a entraîné des retards dans le déroulement du programme, une surcharge logistique pour les organisateur-rices et un surcoût financier. Le trajet, long pour certain-es participant-es, a également généré de la fatigue supplémentaire.

Cette assemblée a révélé des formes de participation “à la carte” pour certaines des structures représentées, notamment au sujet des transports individuels ou la participation aux temps de travail. Cela a engendré des déséquilibres dans la qualité de la participation et du travail collectif. Des correctifs sont à prévoir pour les prochaines réunions institutionnelles. La question de l’impact environnemental a également été souligné : comme tout rassemblement, l’AG génère une empreinte carbone liée aux déplacements, à la restauration et à la logistique. Cela a suscité l’idée d’identifier ensemble des leviers d’action pour le réduire, à court et moyen terme.

Autre point d’attention : de moins en moins de structures territoriales se portent volontaires pour accueillir des événements institutionnels. Cela s’explique par la complexité des cahiers des charges et les difficultés à mobiliser des ressources humaines suffisantes. Pour y remédier, la mise en place d’un dispositif d’accompagnement a été proposée. Celui-ci pourrait s’appuyer sur un réseau de personnes-ressources issues de structures ayant déjà organisé ce type d’événement, ou souhaitant partager leur expérience.

Le manque de temps concerne à la fois la préparation en amont des participant-es et la réalisation de certains documents, comme les bilans financiers.

Retour sur les travaux de groupes

Présent-es : Zineb AJARAAM, Timothée BRUN, Simon CHAVIER, Nicole DELAMARE, Michelle DELGADO, Cathy DENIS, Lucie DOYEN, Véronique FATIER, Antonio FONSECA, Marie LEE, Steven LEGAUX, LITZLER, Céline MACHADO, Victoria MONTUSCHI (assistante de direction), Antoine PETITET, Fanny PASCUCCI, Franck SANTOS, Thomas VALLE

En visioconférence : Bérénice CARTIER-CADERON, Mohammed DEBBOUZA, Anne-Laure GOULFERT, Robert PEIRON

Excusé-es : Clémence BEAUFRERE, Pascal BLANCHET, Thomas FONTENELLE, Alexia MARANDEL

Perspectives sur le modèle économique de la Fédération

Un des axes du plan d'action triennal (PAT) 2025-2028, développé par l'un des groupes de travail de l'assemblée générale, a porté sur la question du modèle économique. Par suite des remarques de la commissaire aux comptes et à la présentation des bilans financiers, il apparaît nécessaire que la fédération revoie en profondeur son modèle économique.

Plusieurs propositions d'évolutions ont été faites :

- Revoir les règles de remboursement de frais de manière générale
- Rechercher des financements au niveau local pour soutenir la construction des événements institutionnels
- Faire appel à la solidarité des structures territoriales, via une participation financière par catégorie de structures, pour les événements institutionnels de la FSGT
- Charger le Collectif Cotisations et Ressources Communes (CCRC) d'identifier et de recenser de nouvelles sources de financement possibles
- Revoir la répartition de la cotisation fédérale (pourcentage et principes généraux)

Mise en œuvre du Plan d'action triennal (PAT)

Le Plan d'action triennal pour les trois (3) saisons à venir a été discuté, puis validé lors de l'AG.

Plusieurs priorités ont été mises en avant. Sept d'entre elles ont été validées. Elles doivent être désormais mises en œuvre. Elles auront une incidence sur le projet de travail de la DFC, des pôles, domaines et EFT, et probablement sur des structures territoriales et les commissions fédérales d'activités.

Les membres de la DFC, les salarié-es et les coordinateur-ices bénévoles des domaines et pôles présents ont travaillé en groupe sur ces grands axes pour définir des pistes de travail, la marche à suivre et les prochaines échéances.

AXES PRIORITAIRES	IDEES RETENUES
Formation politique des militant-es	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la politique d'accompagnement des CFA et des régions dans la mise en œuvre des formations - Travail en lien avec la Direction Technique Nationale (DTN) sur la formation - Reconnaissance et formations des formateur-rices - Développement d'équipes de formation en région - Réaliser une cartographie de toutes les formations réalisées sur les territoires via l'outil e-formation (Exalto) - Développement des formations du Brevet Fédéral des Responsables Associatifs (BFRA) - Création d'un livret de formations recensant l'ensemble des formateur-rices - Réflexion à mener pour une nouvelle plateforme de e-learning
Innovation dans nos activités pour leur donner du sens et les dynamiser	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre plus visible nos activités, nos innovations. La future Direction Technique Nationale (DTN) pourrait jouer un rôle dans cette mission - Rénover nos rencontres sportives - Travailler le sens et le contenu des activités
Renforcement du maillage territorial	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un forum FSGT pour aider les collectifs (veille d'appel à projet, newsletter) - Revoir les outils avec lesquels on travaille pour mieux mutualiser
Action égalité femmes-hommes dans le sport et la société	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet central des Estivales 2025 - Revoir notre terminologie - Création d'un espace thématique en lien avec la DTN
Faire fédération en assumant le sens politique de nos actions et de nos activités	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux "1001 territoires de la fraternité" face au projet de société de l'extrême-droite (CNAJEP). Voir la possibilité d'implication des territoires FSGT - Réflexion sur le sens de l'activité à la fédération : rendre accessible, inclusif...

Perspectives vis-à-vis des JOP 2030

A l'AG, la table ronde et les travaux de groupes sur les Jeux Olympiques et Paralympiques 2030 ont lancé une dynamique de réflexions et de possibles actions. La DFC propose de constituer un collectif pour structurer les travaux autour des JOP 2030. Thomas VALLE et Robert PEIRON, assureront le lancement de ce collectif.

Il a été rappelé l'importance d'impliquer les acteur·rices directement concerné·es (les comités AURA et Sud PACA), les Commissions fédérales de Sport de neige et Montagne et Escalade.

L'organisation d'un événement en région Sud PACA ou AURA dans le cadre des séminaires organisées par l'Université du Sport Populaire en associant les acteur·rices locaux·les, est une piste de travail à explorer.

Un nouveau temps y sera consacré lors d'une prochaine DFC pour suivre l'avancement du travail.

Point divers

Retour sur la réunion des salarié·es du Siège fédéral du 19 mars 2025

Lors du dernier rendez-vous d'actualité des salarié·es du 19 mars dernier, il a été discuté une proposition de la DFC de revalorisation collective des salaires de 1,5% du point d'indice (équivalent à l'inflation) et une enveloppe de 100 points pour des revalorisations individuelles.

Après débat, les salarié·es ont formulé une autre proposition : 1% de revalorisation collective du point d'indice (proposition inférieure à l'inflation) et une enveloppe de 150 points pour des revalorisations individuelles, notamment pour les salarié·es dont les missions ont évolué vers des prises de responsabilités.

La DFC acte et valide la proposition des salarié·es en soulignant la prise en compte par les salarié·es du contexte financier de la fédération et de l'ensemble des salarié·es. Cela marque aussi l'attachement des salarié·es au projet de la FSGT et de l'intérêt d'un système de discussion collective à visée auto-gestionnaire qui perdure au sein du siège fédéral.

Parallèlement, le Dispositif des forces humaines s'engagera prochainement dans la refonte et la mise en cohérence des grilles de salaires en fonction des types de postes, des missions, des prises de responsabilité et de l'ancienneté des salarié·es.

Finances et retour sur le rapport de la Commissaire aux Comptes (CAC)

Avec Steven LEGAUX et Antoine PETITET pour le Domaine de la Politique Financière

Par suite de la présentation des comptes de la fédération et du rapport de la commissaire aux comptes, une prise de conscience sur la situation financière de la fédération semble avoir eu lieu à l'AG, même si celle-ci semble encore insuffisante pour certain·es comités, ligues et CFA.

Plusieurs pistes de réflexion ont émergé :

- Informer régulièrement les structures sur la situation financière
- Renforcer le travail sur le modèle économique de la fédération
- Mise en place d'un collectif dédié à la recherche de financements
- Mettre en place un annuaire des possibilités de financements, décliné à toutes les échelles (du local au national)
- Accompagner les structures qui seraient confrontées à des difficultés financières
- Continuer à informer les structures sur l'évolution du projet de déménagement du siège fédéral.

D'autres questionnements ont également été soulevés, concernant l'organisation des Assises nationales et internationales du sport populaire et les projets de digitalisation en relation avec le prestataire *Exalto*, compte tenu de la situation financière de la fédération.

Quelques éléments nouveaux obligent à modifier le bilan annuel 2023-2024 adopté. Ces modifications ne changent pas le compte de résultat adopté lors de l'AG et ne concernent que des aspects extra-comptables. Une note complémentaire sera envoyée par le Domaine de la politique financière aux structures à ce sujet.

Concernant les observations de la commissaire aux comptes, plusieurs actions sont envisagées :

- Réduire le décalage entre les opérations financières et leur saisie comptable
- Revoir le plan comptable
- Clarifier les responsabilités budgétaires pour chaque pôle et domaine
- Renforcer le suivi administratif et financier du projet Palestine.

Sollicitation du Comité des Bouches du Rhône

Le Comité FSGT 13 organise un évènement sportif et festif qui s'inscrit dans la thématique et le cadre des 90 ans de la FSGT : le Festi'Sport. Ce projet célèbre la solidarité, l'inclusion et le sport avec diverses activités mises en place pour tou-tes. Le Comité sollicite la fédération pour un soutien financier pris sur les reliquats du budget consacré aux 90 ans de la FSGT. La DFC valide le principe de l'octroi d'un soutien financier. Après réception des éléments financiers de la part du Comité, la coordination de la DFC étudiera le montant de ce soutien.

Assises nationales et internationales du Sport populaire

La prise de conscience, lors de l'assemblée générale, de la situation financière de la fédération a conduit à une réflexion sur le maintien ou non des Assises prévues en 2026.

À ce jour, deux devis ont été reçus pour des lieux situés dans les Alpes Maritimes, proposés avec le concours de Clément REMOND (Co-président du Comité de la Seine-Saint Denis de la FSGT) : l'un à Opio et l'autre à Antibes.

Au regard des retours concernant la logistique de la dernière assemblée générale, il semble préférable de privilégier un lieu plus facilement accessible par les transports, ce qui n'est pas le cas d'Opio, qui présentait pourtant l'avantage de l'unité de lieu.

Dans cette optique, des recherches complémentaires ont été lancées du côté des villes de Bordeaux et Montpellier.

Il est important de rappeler que les Assises figurent dans la feuille de route définie jusqu'en 2028. Néanmoins, compte tenu de la conjoncture financière actuelle de la fédération, des évolutions dans le format des Assises sont à étudier. Elles pourraient, par exemple, s'inspirer du modèle des Universités du Sport Populaire, ce qui permettrait de réduire les coûts, de limiter la charge de travail pour les équipes impliquées, et peut-être de faciliter l'implication des comités / ligues dans la mise en œuvre du projet.

Calendrier

24 avril 2025 : Coordination DFC

30 avril 2025 : Coordination DFC

07 mai 2025 : Coordination DFC

22 mai 2025 (matin) : Coordination DFC

22 mai 2025 (soirée) : DFC Plénière (en visioconférence)

13 juin 2025 : Coordination DFC

19-20 juin : DFC plénière

Du 30 juin au 4 juillet : Estivales